

**Madame la maire de Rieumes,
Monsieur le maire de Villefranche-de-Lauragais,
Monsieur le président du syndicat intercommunal des eaux des coteaux du Touch,
Messieurs les présidents des communautés de communes Cœur de Garonne, Gascogne toulousaine, Volvestre, Terres du Lauragais et de la communauté d'agglomération – Le Muretain Agglo,
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux des cantons de Cazères, Muret et Revel,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil syndical, conseillers communautaires et municipaux,**

La direction régionale des Finances publiques de Haute-Garonne (DRFiP 31) convoque ce 2 novembre un comité technique sur le nouveau réseau de proximité (NRP) pour l'année 2021. Plusieurs projets néfastes vont impacter les centres des Finances publiques (CFP) dont **la fermeture, au 1^{er} janvier 2021, du CFP de Rieumes.**

Le 1^{er} janvier 2021, la DRFiP 31 prévoit le transfert de la gestion comptable du syndicat intercommunal des eaux des coteaux du Touch (SIECT) du CFP de Rieumes vers le CFP de Villefranche-de-Lauragais.

Cette mission est évaluée à deux emplois budgétaires par les personnels, comme par la DRFiP 31 il y a un an (documents du CTL du 18 novembre 2019). Or, **la direction n'a transféré qu'un emploi budgétaire en tout et pour tout, et non pourvu à cette date.**

Il va s'en dire que cela va mettre en difficulté les personnels du CFP de Villefranche-de-Lauragais pour accomplir leurs missions actuelles : recouvrement de l'impôt des particuliers, gestion de trente et une communes et l'EPCI Terres du Lauragais.

Pour vous donner un ordre d'idée, les lignes des titres de recettes du SIECT sont au nombre de 193 904 contre 48 344 lignes pour les trente deux collectivités dont le CFP de Villefranche-de-Lauragais a la charge, soit une augmentation de 400 % des charges ! (*sources DRFiP 31 pour les CTL des 18 novembre 2019 et 2 novembre 2020*).

Cela aura un impact sans précédent pour la tenue de la comptabilité des collectivités et autres établissements gérés actuellement au CFP de Villefranche-de-Lauragais. Les élus des collectivités du Lauragais n'ont rien demandé en ce sens !

Au CFP de Villefranche-de-Lauragais, le poste d'adjoint n'est pas pourvu depuis la mutation de notre collègue au 1^{er} septembre dernier.

De plus, le comptable actuel du CFP de Rieumes est muté depuis le 2 novembre. C'est la comptable du CFP de Carbonne qui va assurer l'intérim, mais aussi, **la fermeture du CFP de Rieumes au 1^{er} janvier 2021 par le transfert de la gestion des collectivités vers les CFP de Carbonne et Muret, et de l'EHPAD Résidence La Prade vers le CFP de Boulogne-sur-Gesse.**

Est-ce là de bonnes conditions pour transférer et accueillir de nouvelles missions ?

Ces transferts de missions sont un véritable jeu de chaises musicales, sans avis des collectivités concernées, sans cohérence de territoire, sans préoccupation de l'utilisateur.

Par ailleurs, ils se font trop souvent sans basculement de la totalité des emplois budgétaires dédiés et sans garantie d'affectation d'agents à la date d'effet.

Dans ce « boulégage » maison, l'agent est un pion, on le déplace ou on le change de mission sans véritable plan de formation.

Faute de faire plus d'une heure de route et plus de 60 kilomètres, les usagers du SCIET, auront peut-être une première réponse à leurs questions à la Maison France Service de Rieumes. Pour cela il faudra de supers agents du service impôts des particuliers de Muret. Oui, vous avez bien lu, les personnels qui devront répondre aux questions des usagers du SCIET dépendront d'un service qui s'occupe du recouvrement et de l'assiette de l'impôt des particuliers !!! Il va sans dire que le nombre d'emplois actuels au SIP de Muret ne lui permette déjà pas d'effectuer ses missions actuelles et que les permanences n'ont aucune durée de validité pérenne.

Les services impactés doivent anticiper les transferts sortants, gérer les transferts entrants TOUT EN CONTINUANT DE GÉRER LE COURANT et sans forcément des bras supplémentaires. Comment vont-ils faire ?

La création de grosses structures facilite la suppression des emplois.

Pour rappel, le ministère des Finances est à nouveau exemplaire en la matière : **le projet de loi de Finances (PLF) 2021 prévoit – 2 163 emplois.** Combien pour la Haute-Garonne ?

La spécialisation des structures préfigure aussi l'externalisation des missions, comme dernièrement avec le paiement chez les buralistes.

Pour ce deuxième confinement dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le président de la République a décidé de maintenir les services publics ouverts. Les personnels répondront une fois de plus présents. De même, dans le contexte actuel «vigipirate attentat », on ne peut pas un coup se gargariser des valeurs de la République, notamment la laïcité, au travers de ses services publics, et une autre fois les rayer de la carte.

Malgré la demande des organisations syndicales d'annuler le NRP 2021, la DRFiP 31 fait fi du contexte économique, sanitaire et social et passe en force.

En 2019, la mobilisation exemplaire des élus du Lauragais (pétition, nombreuses délibérations, interpellation du préfet avec les organisations syndicales le 16 septembre 2019 à l'occasion d'une journée de grève aux Finances publiques, tenue d'une conférence de presse, animation tour de France ...) **avait permis d'enrayer la casse des Finances publiques dans ce secteur géographique. La mobilisation paie !**

Il est plus que nécessaire aujourd'hui de se mobiliser, ensemble, personnels, population et élus pour garder et développer le service public de proximité et de pleine compétence.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre sincère considération.

Estelle MOLLO-GENE



Secrétaire CGT Finances publiques 31

Jean-Marc SERVEL



Secrétaire CGT Finances publiques 31

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr